

LA POLICE

Jendredi dernier, M. Pêchevin Lebeuf, le nouveau président du comité de police, a réuni dans la salle d'audience de la cour du recorder tous les policemen et les officiers qui n'étaient pas de service, et leur a dit, ou à peu près :

Messieurs,

Vous savez tous comment je suis arrivé ici, et comment je suis devenu le président de la commission de police, que je considère comme la plus importante commission de la ville de Montréal.

C'est pour faire votre connaissance que je vous ai convoqués, — c'est afin que vous sachiez à qui vous aurez affaire que j'ai demandé cette entrevue. C'est aussi afin de vous faire comprendre que vous aurez affaire à un ami et non à un dictateur. Je suis certain que si je reste deux ans à la tête de la commission de police, vous admettrez que j'aurai été votre meilleur ami.

Je désire vous entretenir brièvement sur les devoirs des hommes de police et sur l'importance de votre corps dans la société.

Votre rôle n'est pas secondaire, comme on se plaît à le dire en certains lieux. Au contraire, le rôle que vous avez à jouer est excessivement important. J'oserai dire qu'il est presque aussi important que celui du juge sur le banc.

La police a existé dans tous les pays depuis des siècles. Si nous remontons aux siècles les plus reculés et les plus barbares, nous verrons que ce principe existe. Chez les Grecs on avait organisé des corps de police qui devaient maintenir l'ordre, la paix et sauvegarder les vies et les fortunes.

Le perfectionnement de l'organisation policière s'est produit sous la révolution en France.

Mais ici, notre police est organisée d'après les institutions anglaises. Il y a deux genres d'organisation : 1. La police ordinaire qui veille à l'ordre dans nos rues. 2. Les détectives qui sont chargés de rechercher les coupables qui ont échappé à la surveillance ordinaire.

J'ai ici une définition de la police que je crois juste.

“ La police a été instituée pour maintenir l'ordre public, la liberté, la propriété et la sûreté individuelle. Son principal caractère est la vigilance. La société en masse est l'objet de sa sollicitude. ” Voilà en peu de mots le rôle que vous avez à remplir.

Je n'ai pas à m'occuper si vous l'avez rempli dans le passé. Je ne m'occupe que du présent et de l'avenir.

Je veux qu'à l'avenir la police de Montréal soit ce qu'elle doit être, qu'elle exerce la plus grande vigilance, la plus grande intelligence, la plus grande activité. Je ne veux pas d'une police endormie. Je veux des hommes capables de juger par eux-mêmes ce qui doit être fait dans telle et telle circonstance.

Continuant, M. Lebeuf dit qu'il faut que la police veille à l'ordre public sans brutalité, mais au contraire avec douceur. Il faut que la police distingue les voyous d'avec ceux qui ne le sont pas. La police n'est pas dans les rues pour traîner le public dans les cachots ou devant les cours. La police doit être une mère et non une commère.